

# AVIS PUBLIC

## FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE CIVILE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AVEC SURVEILLANCE DES TRAVAUX

PROJET « RÉFECTION D'UNE PORTION DE LA RUE DE LA SAVANE  
TRONÇON SITUÉ ENTRE LA PLACE DU SÉJOUR ET LA RUE MONVIEL »

**AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI QUE :**

La Ville de Matagami sollicite des soumissions pour la fourniture de services professionnels en ingénierie civile pour la préparation de plans et devis avec surveillance des travaux pour le projet « Réfection d'une portion de la rue de la Savane – Tronçon situé entre la place du Séjour et la rue Monviel ».

Les documents d'appels d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents. Conformément à la *Loi sur l'autorité des marchés publics* (RLRQ, c. A-33.2.1), la date limite de dépôt des plaintes à la Ville relatif au processus d'appel d'offres est fixée au 8 avril 2026.

### Modalités relatives au dépôt des soumissions

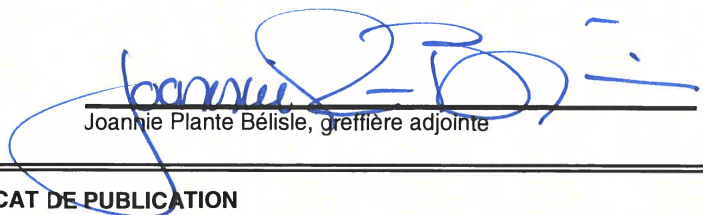
Les soumissions seront reçues physiquement aux bureaux de la Ville de Matagami situés au 195, boulevard Matagami, Matagami, Québec, J0Y 2A0, **au plus tard le vendredi 8 mai 2026, à 15 h**, à l'attention de madame Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe, et portant la mention « **Soumission – P-2026-03-001 – Services professionnels en ingénierie civile – Réfection d'une portion de la rue de la Savane – Tronçon situé entre la place du Séjour et la rue Monviel** ». Les soumissions cachetées seront ensuite ouvertes publiquement à 15 h 01, à la même adresse, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

L'analyse des soumissions sera faite à l'aide du système d'évaluation qualitative et quantitative prévu au document d'appel d'offres. Pour être retenue, une soumission doit obtenir un minimum de soixante-dix (70) points au niveau de l'évaluation qualitative. Seules les enveloppes contenant le « Formulaire de soumission » des firmes retenues seront ouvertes par le comité d'évaluation. Les enveloppes des prix des soumissionnaires non retenus leur seront retournées sans avoir été ouvertes.

La Ville n'est pas tenue d'accepter la soumission au meilleur pointage ni aucune des soumissions et ne sera en aucune façon responsable de quelconque dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit pouvant survenir au soumissionnaire. L'évaluation sera faite sur la base des documents fournis par le soumissionnaire.

Le contrat visé par le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO).

**DONNÉ à Matagami, ce 9 mars 2026.**



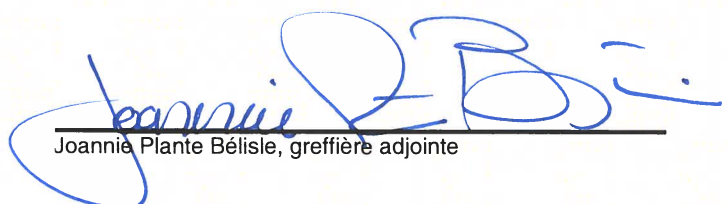
Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 9 mars 2026, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet [www.matagami.com](http://www.matagami.com).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 mars 2026.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe